Chapitre 4_Persistance et évolution des disparités économiques au Québec

Published by

Massicotte, Guy.
Sciences des territoires: Perspectives québécoises.
Presses de l'Université du Québec, 2011.
Project MUSE. https://doi.org/10.1353/book.20045.

For additional information about this book
https://muse.jhu.edu/book/20045

[18.117.196.184] Project MUSE (2024-04-25 06:37 GMT)

CHAPITRE

4

Persistance et évolution des disparités économiques au Québec

Une analyse de leur dynamique évolutive au cours de la période 1991-2001

Majella Simard
Université de Moncton

Quelles que soient les échelles géographiques considérées, les disparités territoriales sont au cœur des problèmes de développement régional. Géographes, économistes, sociologues, éthiciens, théologiens, aménagistes, politicologues et planificateurs sont autant de spécialistes qui se sont intéressés aux inégalités spatiales. Au surplus, ces dernières, nous rappelle Benko, constituent le fondement même de disciplines telles que la science régionale ou encore l'analyse spatiale qui, au jour de leur naissance, ont tenté tant bien que mal de les corriger. Les inégalités territoriales concernent aussi de très près l'aménagement du territoire, dont le but ultime est la recherche d'une meilleure répartition des individus en fonction des ressources et des activités économiques.

Si les disparités régionales n'occupent plus l'avant-scène des travaux des différents spécialistes du développement, cela ne signifie pas qu'elles se soient atténuées pour autant. En ce domaine, des ouvrages comme ceux de Dugas, Milanovic, Bourguignon, Morrisson et, plus récemment, le collectif paru aux Éditions du CRDT sous la direction de Simard *et al.* font toujours figure de référence. Bien qu'il soit très difficile d'évaluer et d'anticiper les effets des diverses stratégies censées contrecarrer la concentration économique, force est de reconnaître que les politiques gouvernementales des pays occidentaux semblent, du moins depuis le

[18.117.196.184] Project MUSE (2024-04-25 06:37 GMT)

début des années 1980, favoriser davantage les espaces dotés des meilleurs avantages comparatifs, et ce, dans le but de stimuler la croissance. Dès lors, aux aides traditionnelles destinées à compenser les handicaps de certains territoires, s'ajoutent désormais celles visant à renforcer les atouts de milieux qui, dans un contexte de compétition mondiale, sont mis de l'avant afin de maintenir l'espace national dans le peloton de tête de la course à la croissance.

Le but de cette contribution est double. Il consiste, d'une part, à cerner la configuration spatiale des principales disparités économiques qui persistent au Québec, notamment aux plans de l'emploi et des niveaux de revenus au cours de la dernière décennie[1] et, d'autre part, à examiner certaines de leurs interrelations avec le milieu physique, le tissu économique et la structure de peuplement. Certes, il s'agit d'une période temporelle relativement courte qui ne nous permettra pas de dégager des tendances de fond. Toutefois, elle nous apparaît suffisamment longue pour identifier les principaux changements survenus et pour illustrer une partie des problèmes liés aux inégalités[2].

Bien qu'une attention particulière soit accordée à l'échelon local, nous optons pour une analyse multiscalaire qui mettra d'abord en évidence les principales formes de disparités à l'échelle des régions administratives du Québec en distinguant, par la suite, les milieux urbains et ruraux. Ces derniers correspondent aux localités dont la taille démographique est inférieure à 2 500 habitants. Deux typologies seront utilisées afin de distinguer différents aspects de la ruralité, soit celle des strates de taille démographique et celle du ministère des Affaires municipales et des Régions. Celui-ci, à partir d'un indice synthétique de développement, a élaboré, en 1996, une typologie à quatre niveaux illustrant autant de situations socioéconomiques. Nous l'avons adoptée au recensement de 2001. Il s'agit des localités dites très dynamiques[3] (67), dynamiques (326), stables (356) et en restructuration (203). Quant à la typologie des strates démographiques, elle a été construite en découpant l'espace québécois de la manière suivante : les localités de 0 à 499 habitants (251),

1. Au moment de la rédaction de cette contribution, les statistiques économiques du dernier recensement de 2006 n'étaient pas disponibles sur la base des subdivisions de recensement. La période couverte par notre analyse s'étend donc de 1991 à 2001.

2. En l'espace de 10 ans, l'assiette territoriale du Québec a changé considérablement. Ces changements se sont notamment traduits par des fusions ou des annexions qui ont modifié le kaléidoscope de 134 municipalités, autant de modifications dont il a fallu tenir compte afin d'assurer la comparabilité des résultats de notre analyse.

3. Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de municipalités concernées.

celles de 500 à 999 habitants (322), les municipalités de 1 000 à 1 499 habitants (186), celles de 1 500 à 1 999 habitants (122) et les municipalités de 2 000 à 2 499 habitants (71). Restent 384 autres localités dont la population est supérieure à 2 500 habitants. Celles-ci constituent l'essentiel de la trame urbaine de la province. Nous les avons regroupées dans un seul segment. En prenant en compte une typologie des localités selon leur taille démographique et l'état de leur situation socioéconomique, les résultats selon les croissances absolue et relative livreront des enseignements fins qui favorisent une véritable connaissance de l'évolution des disparités économiques et de la géographie du Québec. De plus, notre analyse permettra de revisiter un thème qui, sans avoir été complètement délaissé par les spécialistes des sciences régionales, a été moins exploité au Québec depuis les dernières années.

À défaut de pouvoir analyser toutes les dimensions des disparités économiques, nous nous attarderons sur quatre indicateurs qui nous apparaissent particulièrement significatifs, à savoir : l'évolution du nombre d'emplois, le taux d'activité, le revenu familial moyen et les transferts gouvernementaux. Nous tenterons également de vérifier l'existence de corrélations avec certaines variables à caractère démographique, social et économique dont l'évolution démographique, la composition de la structure occupationnelle et les niveaux de revenus.

1. L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

1.1. Le nombre d'emplois

L'évolution du nombre d'emplois représente un excellent indicateur de la santé économique d'un milieu. Selon les données de Statistique Canada, le Québec se serait enrichi de 218 196 emplois entre 1991 et 2001, ce qui représente une croissance de 6,4 % (tableau 1). Il s'agit, par ailleurs, d'une évolution fort timide si on la compare à celle de l'Alberta (19,8 %), de la Colombie-Britannique (17,8 %) ou de l'Ontario (9 %). Cette évolution positive est essentiellement attribuable à la bonne performance du secteur tertiaire, dont le nombre d'emplois a grimpé de 9,7 % en l'espace de 10 ans. *A contrario*, les secteurs primaire et secondaire ont respectivement perdu 17 810 et 4 755 emplois, ce qui représente des diminutions de l'ordre de 13,2 et de 0,6 % par rapport à 1991. L'enrichissement qu'a connu le Québec à ce chapitre au cours de la période 1991-2001 est, par ailleurs, très inégalement réparti dans l'espace. En effet, les extrêmes oscillent entre un gain de 14 030 emplois pour la ville de Montréal et une perte de 7230 emplois pour celle de Saint-Léonard. La performance de Montréal confirme, par ailleurs, son rôle en tant que pôle de croissance

Tableau 1

Évolution du taux d'activité et du nombre d'emplois, par catégories de milieux, au Québec, entre 1991 et 2001

	Taux d'activité			Nombre d'emplois*			
Catégories de milieux/Indicateurs	1991	2001	1991-2001	1991	2001	1991-2001 (n)	1991-2001 (%)
Milieu rural	**59,2**	**51,8**	**–7,4**	**393 950**	**430 400**	**36 450**	**9,3**
Typologie du ministère des Affaires municipales et des Régions							
Milieux en restructuration	59,7	50,6	–9,1	51 680	51 310	–370	–0,7
Localités stables	62,0	57,3	–4,7	135 995	146 095	10 100	7,4
Localités dynamiques	63,1	64,6	1,5	165 530	184 590	19 060	11,5
Localités très dynamiques	61,5	68,3	6,8	40 745	48 405	7 660	18,8
Typologie des strates de taille démographique							
Localités de 0 à 499 habitants	61,4	56,7	–4,7	34 425	36 265	1 840	5,3
Localités de 500 à 999 habitants	61,7	58,9	–2,8	100 665	108 520	7 855	7,8
Localités de 1 000 à 1 499 habitants	62,4	59,5	–2,9	97 800	105 820	8 020	8,2
Localités de 1 500 à 1 999 habitants	62,6	61,5	–1,1	90 085	100 605	10 520	11,7
Localités de 2 000 à 2 499 habitants	61,2	63,8	2,6	70 975	79 190	8 215	11,6
Milieu urbain	**59,5**	**64,9**	**5,4**	**3 028 795**	**3 210 020**	**181 225**	**6,0**
LE QUÉBEC	**61,2**	**60,8**	**–0,4**	**3 422 745**	**3 640 420**	**217 675**	**6,4**

* Afin de protéger le caractère confidentiel des renseignements fournis, Statistique Canada arrondit de manière aléatoire les chiffres portant sur l'emploi, ce qui supprime toute possibilité d'associer des données statistiques à une personne facilement reconnaissable. Selon cette méthode, tous les chiffres sont arrondis vers le haut ou vers le bas jusqu'à un multiple de «5» et, dans certains cas, de «10». Cette technique assure une protection efficace contre la divulgation sans ajouter d'erreur significative aux données du recensement.

Source : Statistique Canada. Recensements de 1991 et de 2001.

de l'économie québécoise. Des filières telles que l'aérospatiale, les télécommunications, les technologies d'information, la pharmacologie et les biotechnologies ont été, au sein de cette région, les principales génératrices d'emplois au cours de la période 1991-2001. L'évolution du nombre d'emplois a été inférieure à la moyenne québécoise au sein de 595 localités parmi lesquelles figurent 400 municipalités rurales. Plus de la moitié de celles-ci ont une population inférieure à 1 000 habitants. En outre, on dénombre 410 municipalités, toutes catégories confondues, qui se sont distinguées par une dégradation du marché du travail au cours de cette période (carte 1).

À l'échelle des régions administratives, les augmentations les plus substantielles ont été réalisées dans Lanaudière (26,3 %) et les Laurentides (19,2 %). Elles s'expliquent notamment par l'excellente santé de l'industrie touristique régionale (figure 1). Même Chaudière-Appalaches qui, en dépit de son statut de région centrale, possède de nombreux attributs particuliers aux milieux périphériques, n'est pas en reste. Les 14 465 emplois supplémentaires que l'on y dénombrait en 2001 caractérisent, par ailleurs, davantage les espaces à forte concentration humaine et, plus particulièrement, ceux de Saint-Jean-Chrysostome et de Saint-Nicolas. À elles seules, ces deux agglomérations ont affiché une croissance de 8 800 emplois entre 1991 et 2001. Certaines régions périphériques de la province font relativement bonne figure. C'est le cas du Nord-du-Québec, qui a profité de la création de 925 emplois. Fait d'importance, en dépit de la faiblesse de son armature urbaine, le Bas-Saint-Laurent a surpassé la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean au chapitre de l'emploi au cours de la période à l'étude, et ce, tant en valeur absolue que relative. Il va sans dire que depuis quelques années, le Bas-Saint-Laurent se démarque par l'expansion de secteurs tels que les biotechnologies marines, l'océanographie et l'éolien, qui ont favorisé la diversification de son économie. De son côté, le secteur de l'aluminerie a connu d'importantes fluctuations au cours de cette décennie. La crise a passablement secoué la multinationale Alcan, alors que les Russes inondaient le marché avec un métal de qualité inférieure à celui produit au Saguenay. Malgré leur dynamisme, les PME locales ne sont pas parvenues à compenser les pertes dont les grandes entreprises ont été le parent pauvre, si bien que le secteur secondaire a enregistré, dans cette région, une diminution de 1 025 emplois.

Carte 1

Évolution du nombre d'emplois au sein des localités du Québec entre 1991 et 2001

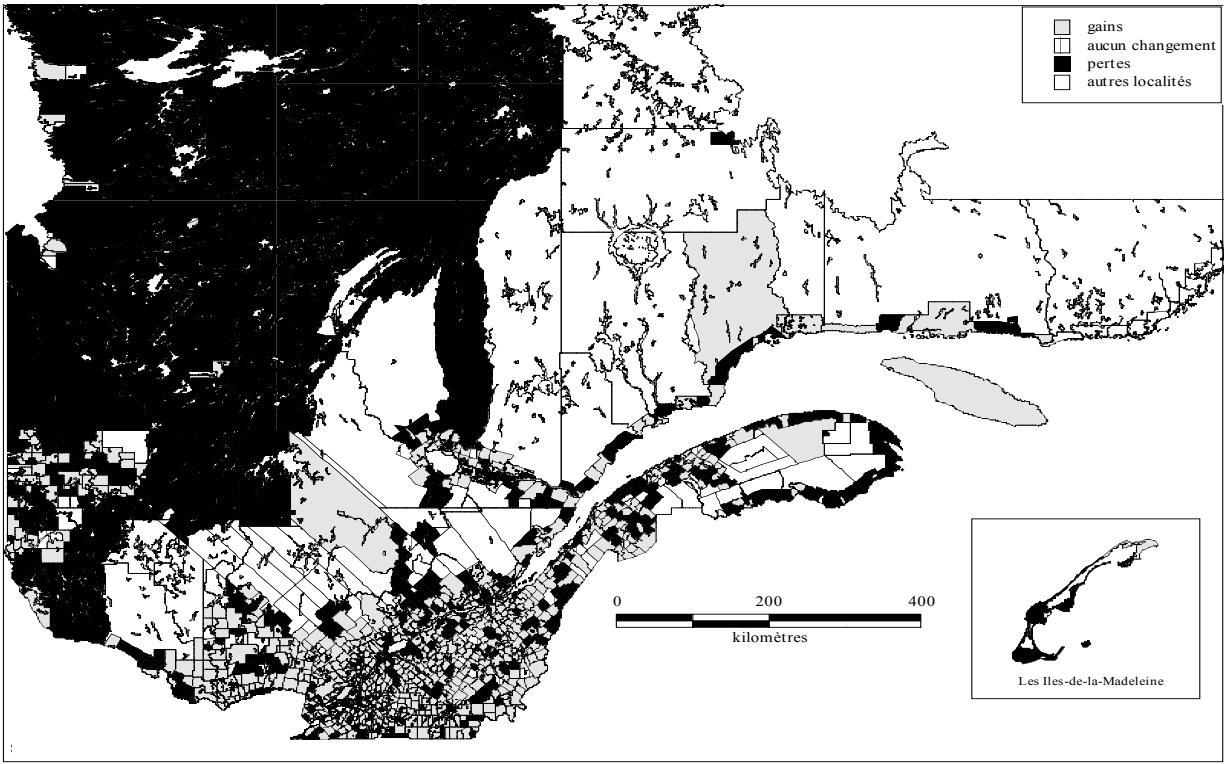

Source : Statistique Canada. Recensements de 1991 et de 2001. Cartographie : Majella Simard, Université de Moncton, 2008.

[18.117.196.184] Project MUSE (2024-04-25 06:37 GMT)

Figure 1
Évolution de l'emploi (en %) au sein des régions administratives du Québec entre 1991 et 2001

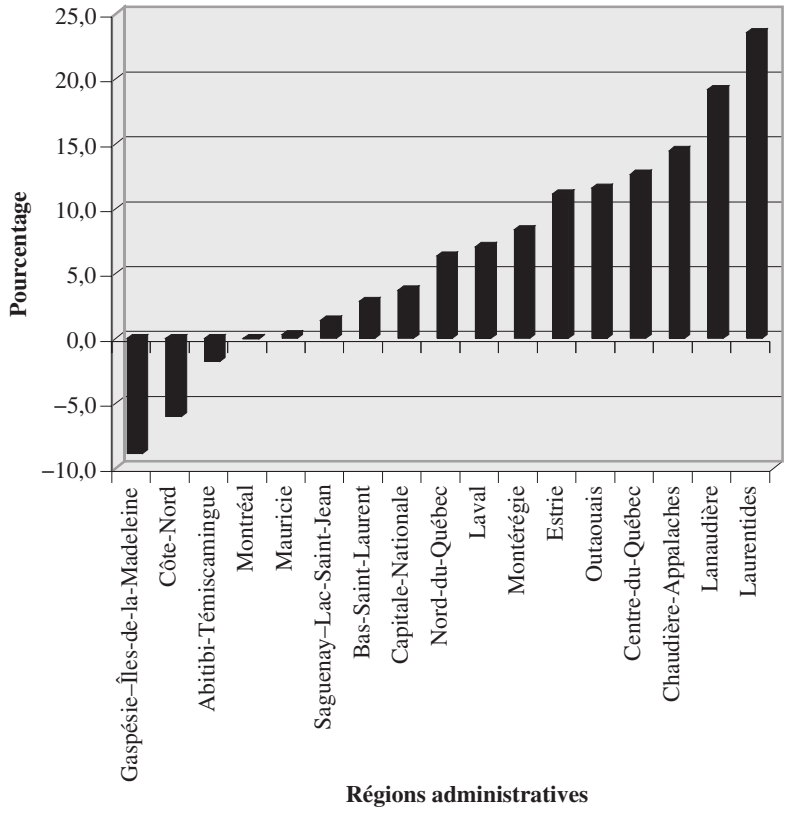

Source : Statistique Canada. Recensements de 1991 et de 2001.

À l'inverse, la Gaspésie, la Côte-Nord, l'Abitibi-Témiscamingue et Montréal accusent un bilan déficitaire. Dans ces régions, pratiquement toutes les branches de l'économie ont été concernées par une restructuration de leurs activités. Avec des pertes totalisant 37 435 emplois, le secteur de la transformation des ressources semble l'avoir été davantage. En Gaspésie, la chute des emplois représente, dans ce domaine, une diminution de 29,6 % comparativement à 15,6 % pour Montréal, à 9,8 % pour la Côte-Nord et à 3,5 % pour l'Abitibi-Témiscamingue. La fermeture de la compagnie Noranda à Murdochville et celle de l'usine Gaspésia à Chandler ont contribué à déstructurer l'économie gaspésienne, déjà

fragilisée par la crise du bois d'œuvre et le moratoire concernant le poisson de fond. Quant à la situation défavorable de Montréal, elle est en partie imputable aux difficultés qui assaillent l'industrie manufacturière. Ainsi, les 34 810 emplois qui se sont ajoutés au sein du secteur tertiaire en 2001 n'ont pas suffi à contrebalancer les pertes qu'a subies le secteur de la transformation (–33 115) et de l'exploitation (–2 080) des ressources. En outre, Montréal a dû composer avec le départ de certains sièges sociaux au profit de Toronto. De grandes entreprises ont aussi effectué des licenciements massifs, autant de facteurs qui ont influé négativement sur la situation du marché de l'emploi. Enfin, les soubresauts de la conjoncture économique mondiale ont durement éprouvé l'économie de l'Abitibi et du Témiscamingue, ce qui s'est traduit par la suppression de plus de 3 000 emplois. Outre la diminution des projets d'exploration, plusieurs compagnies ont fermé les portes de leurs bureaux régionaux. Une situation similaire caractérise la région de la Côte-Nord, dont l'économie est aussi largement tributaire du marché extérieur.

L'examen des statistiques à l'échelle locale permet d'affiner davantage notre analyse. À cet égard, il se dégage du tableau 1 un fait qui, à première vue, peut paraître étonnant. Nous constatons en effet qu'il s'est créé, du moins en valeur relative, davantage d'emplois en milieu rural qu'en ville au cours de la période 1991-2001. Le nombre d'emplois y est passé de 393 950 à 430 400, ce qui représente une augmentation de 9,3 % par rapport à 6 % pour le milieu urbain. Mais il est encore plus étonnant de constater que, parmi les 28 municipalités québécoises qui sont parvenues à doubler le nombre de leurs emplois en l'espace de 10 ans, la totalité se localise en milieu rural. Quelques-unes correspondent à des réserves indiennes qui ont profité de programmes spéciaux mis en place par les différentes instances gouvernementales. Cependant, les principaux éléments de spécificité de ces milieux tiennent à leurs caractéristiques démographiques et à la nature de leur économie. Celle-ci gravite, à bien des endroits, autour du tourisme, dont le développement rapide est en partie responsable de cette forte augmentation. Des gains appréciables ont également été réalisés au sein du secteur secondaire et, dans une moindre mesure, du primaire. D'une population moyenne de 988 habitants, les effectifs démographiques des localités comprises au sein de ce segment se sont accrus de 3,1 % entre 1996 et 2001. Ces municipalités, qui abritent une population relativement jeune, se concentrent surtout au sein des régions périphériques du Québec. Un autre élément d'explication concerne la localisation géographique et, plus précisément, la proximité d'une ville. Nous remarquons, en effet, que cette croissance a été davantage soutenue dans les régions rurales adjacentes à une agglomération urbaine. Une analyse récente de Binet portant sur une période temporelle identique à la nôtre et effectuée à l'échelle des

zones d'influence métropolitaine de recensement (ZIM) corrobore cette assertion. Finalement, de façon globale, la diversification du tissu économique semble avoir été bénéfique sur le plan de l'emploi au sein des milieux ruraux du Québec.

Évidemment, ce ne sont pas toutes les localités qui se sont caractérisées par une telle situation. En fait, près du tiers des milieux ruraux de la province ont été touchés par des diminutions d'emplois. Le marché du travail s'est notamment détérioré dans plus de la moitié des milieux en restructuration. Il en résulte, au sein de ce segment, un manque à gagner de 370 emplois. Cette détérioration a pris une ampleur plutôt préoccupante dans quelque 24 municipalités, où les pertes ont été supérieures à 25 %. Encline au dépeuplement, leur population a diminué de 4,2 % au cours de la période 1996-2001. La faiblesse de leur économie se traduit par un taux de chômage moyen de 24,8 %. Plus du tiers du revenu total des familles provient de transferts gouvernementaux. Il s'ensuit un revenu moyen qui n'équivaut qu'à 72,5 % de celui de la province. À l'exception de Duhamel, en Outaouais, toutes ces localités se situent au sein des régions périphériques avec une tendance à la concentration à l'est de la province. Nous avons identifié par leur toponyme, à la carte 2, les 35 municipalités qui ont perdu 30,1 % ou plus de leurs emplois entre 1991 et 2001. Vingt d'entre elles se situent au sein des régions-ressources. Notons que, parmi ces municipalités, on ne retrouve qu'une seule ville. Il s'agit de Richmond, en Estrie. Cette dernière a été fortement ébranlée par la fermeture d'une usine de fabrication de bottes qui, par ailleurs, a servi de prétexte à la diversification de son économie.

Le tableau 1 laisse entrevoir l'existence d'une relation causale entre la taille démographique d'une localité et sa propension à la création d'emplois. En valeur absolue, celle-ci passe du simple au double entre la catégorie constituée des municipalités dont la population est inférieure à 500 habitants et celle dont les effectifs oscillent entre 1 000 et 1 500 habitants. Par ailleurs, ce même tableau révèle que cette relation n'est pas parfaitement linéaire, puisque les localités de 2 000 à 2 499 habitants ont accusé une croissance moindre comparativement à celle de leurs homologues de la strate inférieure. De plus, elle comporte plusieurs exceptions. Par exemple, 13 petites localités sont parvenues à doubler le nombre de leurs emplois au cours de cette même décennie. À cet égard, nous constatons curieusement que la taille démographique des municipalités, dont le marché du travail a évolué positivement, est inférieure à celle des milieux qui ont subi des pertes. En outre, ceux-ci se singularisent par une croissance démographique supérieure à ceux-là. Dès lors, ces constats nous invitent à faire preuve de circonspection dans la détermination d'un lien de causalité entre l'évolution de l'emploi et

Carte 2

Localités du Québec ayant connu une évolution négative du nombre d'emplois entre 1991 et 2001

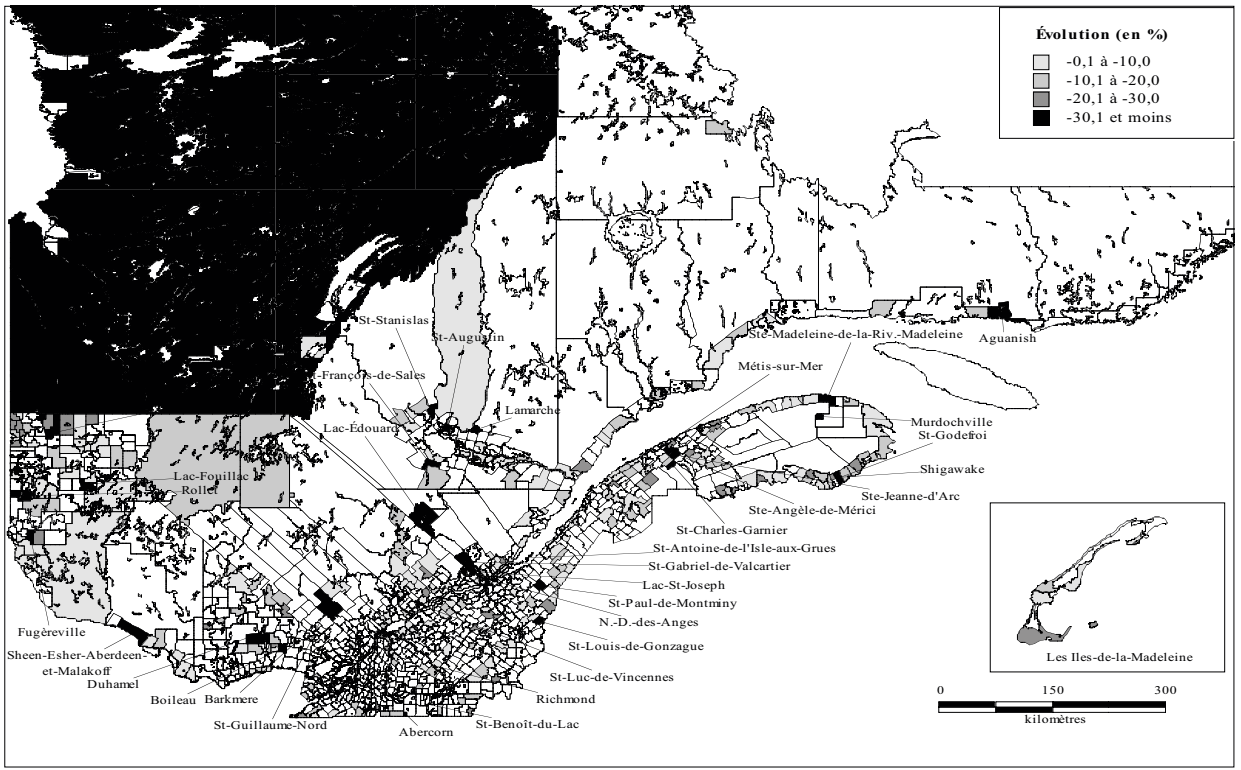

Source : Statistique Canada. Recensements de 1991 et de 2001. Cartographie : Majella Simard, Université de Moncton, 2008.

la démographie ; constat qui est d'ailleurs confirmé par un coefficient de corrélation très faible (–0,06). En fait, c'est plutôt du côté de la structure économique et de l'évolution de la conjoncture qu'il y a lieu de trouver matière à explication.

Eu égard à la typologie du ministère des Affaires municipales et des Régions, on ne se surprendra guère de remarquer que les milieux considérés comme très dynamiques ont le mieux réussi au chapitre de l'emploi. Par ailleurs, même les localités très dynamiques peuvent éprouver des malaises d'ordre économique. En effet, sur les 67 localités qui en font partie, 10 se sont distinguées par une évolution négative de cet indicateur. Y figurent entre autres Abercorn et Saint-Gabriel-de-Valcartier, qui ont perdu plus du quart de leurs emplois entre 1991 et 2001. Dans ce dernier cas, les services gouvernementaux et ceux liés à la santé ont notamment essuyé de lourdes pertes. En outre, 45 emplois ont également été perdus dans les domaines de l'exploitation des ressources et de l'industrie manufacturière. À Abercorn, les pertes, qui représentent une diminution de 310 emplois, relèvent exclusivement des services.

À l'instar des milieux ruraux, les villes présentent une situation tout aussi diversifiée. Leur hétérogénéité découle essentiellement de leur économie, dont la nature diffère considérablement d'un endroit à l'autre, mais aussi de leur position dans la trame de peuplement. Bien que la majorité des milieux urbains se soient caractérisés par une amélioration de leur situation, quelque 106 villes ont boudé cette tendance générale. Outre Richmond, les baisses les plus considérables se sont produites à Maniwaki, à Sainte-Anne-de-Beaupré et à Ascot. Les pertes ont notamment été supérieures à 10 % dans six villes de la Gaspésie, témoignant ainsi des malaises structurels qui affligent cette région depuis plusieurs années. Ces milieux urbains s'insèrent dans un vaste espace à population dispersée où l'industrie de transformation est à la fois peu développée et saisonnière. Les villes « gagnantes » l'ont également été au chapitre de leur évolution démographique alors qu'à l'inverse, les « perdantes » ont enregistré une diminution de 1,1 % de leurs effectifs. Parmi celles-ci, plusieurs exercent le rôle de petits centres de services dans leur environnement immédiat. Leurs difficultés handicapent très sérieusement le développement des MRC auxquelles elles appartiennent. Les effets de la périurbanisation conjugués à l'essor de la construction ont été bénéfiques pour plusieurs agglomérations des Laurentides, dont celles de Saint-Sauveur et de Saint-Colomban, où les emplois ont crû de 75 % ou plus entre 1991 et 2001. D'ailleurs, parmi les 20 villes dont la croissance de l'emploi a été supérieure à 50 %, 13 se situent en banlieue de Montréal.

[18.117.196.184] Project MUSE (2024-04-25 06:37 GMT)

1.2. Le taux d'activité

La légère diminution du taux d'activité de la province entre 1991 et 2001 atteste une certaine dégradation du marché du travail au cours de cette période. Par ailleurs, cet indicateur a été l'objet de différences notables à l'échelle des régions administratives du Québec. En fait, le Bas-Saint-Laurent, Lanaudière et les Laurentides sont les seules régions dont la situation est demeurée pratiquement la même eu égard à cette variable (figure 2). La présence de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent parmi le peloton de queue, tant en 1991 qu'en 2001, illustre bien l'aspect structurel de leurs problèmes. Bien que le Bas-Saint-Laurent se soit engagé dans un

Figure 2
Évolution du taux d'activité au sein des régions administratives du Québec entre 1991 et 2001

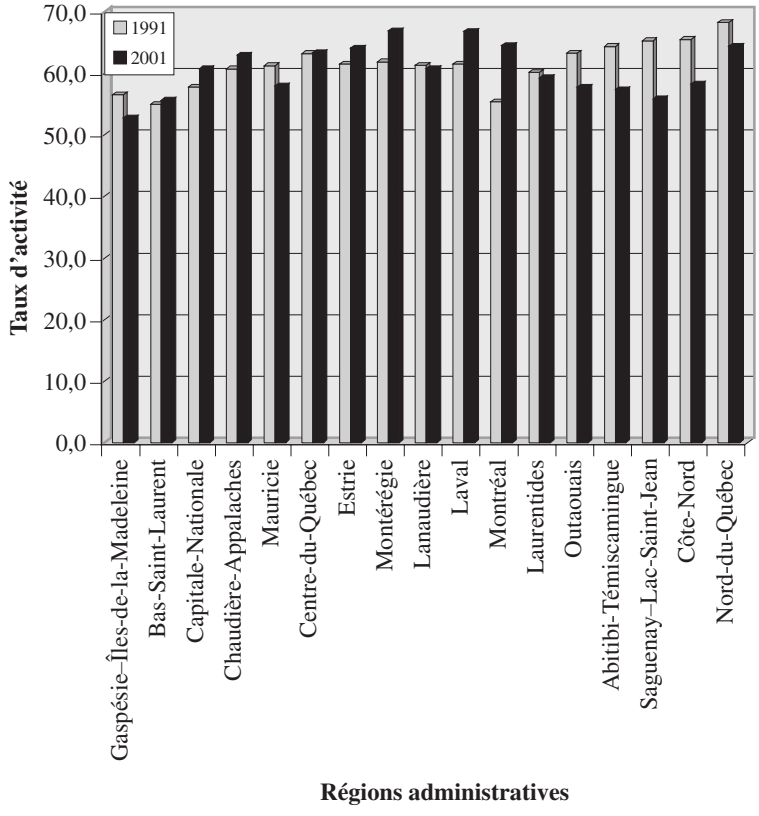

Source : Statistique Canada. Recensements de 1991 et de 2001.

processus de diversification économique, celui-ci a été davantage l'apanage des villes. Il s'ensuit, au sein de cette région, un développement à deux vitesses qui contribue à accentuer l'état des disparités économiques entre les milieux ruraux situés à proximité des villes et ceux qui en sont éloignés. De même, les disparités ont eu tendance à se creuser entre régions centrales et périphériques. Ainsi, cinq des neuf entités administratives qui se sont caractérisées par une diminution de leur taux d'activité appartiennent aux régions périphériques. Le Saguenay–Lac-Saint-Jean fait notamment piètre figure avec une baisse de 9,4 points. Mais ce ne sont pas seulement les régions dont l'économie se tourne vers l'exploitation et la première transformation des ressources qui ont connu des jours sombres à ce chapitre. L'Outaouais (–5,5) et la Mauricie (–3,3) sont également concernés par la diminution de cet indicateur. La concurrence des pays asiatiques a notamment contribué à fragiliser le tissu économique de MRC à caractère rural comme celles de Pontiac, de Papineau et des Chenaux. En très mauvaise posture, les problèmes de l'industrie forestière se sont fait ressentir négativement dans plusieurs localités rurales, mais aussi au sein de milieux plus urbanisés comme Trois-Rivières et Shawinigan-Sud. À l'opposé, les régions centrales qui, de façon générale, détenaient déjà les taux d'activité les plus élevés en 1991 ont gagné des points en 2001.

En réduisant notre échelle d'analyse, nous sommes à même de mieux suivre la trajectoire évolutive des disparités qui démarquent les mondes urbain et rural d'une part, et les diverses catégories de milieux ruraux de l'autre. Tel que l'indique le tableau 1, les municipalités rurales du Québec ont accusé une diminution de 7,4 points de leur taux d'activité alors que les villes, à l'inverse, ont enregistré une hausse de 5,4 points. Au total, on dénombre 665 localités qui ont connu une évolution négative de cet indicateur au cours de la période 1991-2001, parmi lesquelles figurent 117 villes. Bien que toutes les catégories de milieux y soient représentées, les baisses les plus importantes concernent surtout les municipalités en restructuration. Seules les localités de 2 000 à 2 499 habitants ont enregistré une augmentation de leur taux d'activité. En milieu urbain, les pertes les plus importantes ont affecté les villes de 6 000 habitants ou moins, en particulier celles à caractère monoindustriel, ou encore dont une forte proportion de travailleurs occupe un emploi dans des secteurs à faible valeur ajoutée. C'est le cas notamment de Beauceville, de Saint-Pamphile, de Carleton et de Lebel-sur-Quévillon.

Le taux d'activité a décru de 30,1 points ou moins dans 18 localités que nous avons identifiées par leur toponyme à la carte 3. Situés en retrait des principales agglomérations urbaines, ces milieux se particularisent par leur marginalité géographique. Deux villes se retrouvent au sein de

Carte 3

Localités du Québec dont le taux d'activité a diminué entre 1991 et 2001

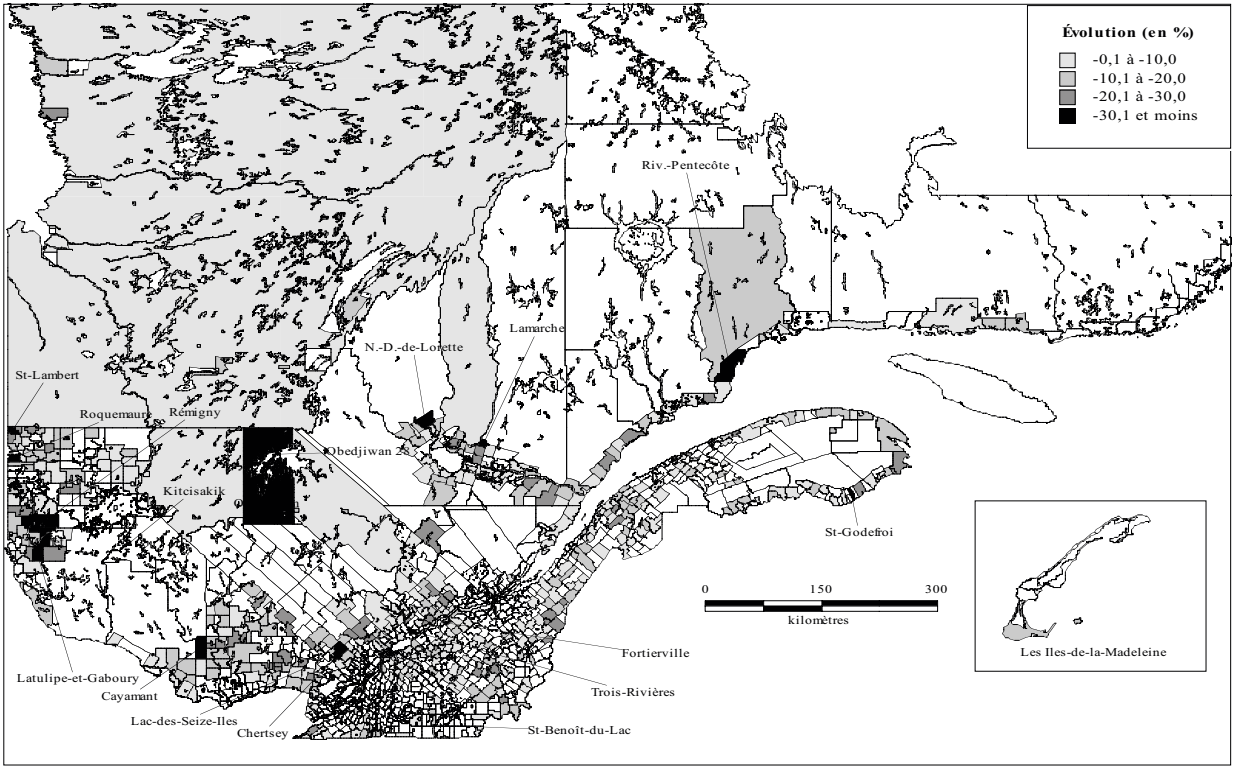

Source : Statistique Canada. Recensements de 1991 et de 2001. Cartographie : Majella Simard, Université de Moncton, 2008.

ce segment. Il s'agit de Chertsey et de Trois-Rivières. Quant aux milieux ruraux, ils sont, pour la plupart, aux prises avec de sérieux malaises d'ordre socioéconomique. D'ailleurs, 12 correspondent à des localités en restructuration. Leurs difficultés se manifestent, entre autres choses, par leur forte dépendance à l'égard des paiements de transferts gouvernementaux. Ceux-ci composent, en effet, près du tiers du revenu total. À bien des endroits, la proportion élevée des travailleurs affectés au secteur tertiaire est manifeste de la faiblesse des autres branches de l'activité économique. Enfin, une autre caractéristique commune à ces milieux concerne la faiblesse du niveau de scolarisation de leurs résidants.

À l'autre bout du spectre, les localités où le taux d'activité a le plus augmenté correspondent essentiellement à des milieux urbains ou encore à des municipalités qui se situent à leur périphérie. D'une population moyenne de 7 652 personnes, les 33 localités dont le taux d'activité a grimpé de 25 points ou plus entre 1991 et 2001 se sont enrichies de 120 120 nouveaux emplois. Ces gains ont, dans bien des cas, contribué à consolider leur appareil industriel. Nous pensons notamment à Kingsbury, à Windsor et à Lawrenceville, où le secteur secondaire forme plus de 40 % de la structure occupationnelle locale. Ces milieux se caractérisent aussi par l'évolution positive de leurs effectifs démographiques. Autre indice de leur prospérité, le revenu moyen des familles, qui s'établit à 60 032$, est nettement supérieur à celui de la province (50 800$).

Les disparités entre milieux urbains et ruraux sont encore plus probantes lorsque nous considérons les localités dont le taux d'activité a été inférieur à la moyenne provinciale entre 1991 et 2001. À ce sujet, les données du tableau 2 sont particulièrement éloquentes. Tandis que les villes amélioraient leur position compte tenu de cet indicateur au cours de cette décennie, celle des milieux ruraux se dégradait. Ainsi, en 2001, ceux-ci avaient un taux d'activité inférieur à celui du Québec dans une proportion de 55,6 %, comparativement à 43,6 % en 1991. La situation des localités stables, mais surtout des milieux en restructuration, est encore plus alarmante. En ce qui concerne plus particulièrement ces derniers, de 101 qu'ils étaient en 1991, on en dénombrait 189 dix ans plus tard. De toute évidence, le développement en trou de beigne auquel le défunt Conseil des Affaires sociales faisait référence à la fin des années 1980 continue à faire son œuvre au Québec. Sans nécessairement qualifier cette situation de « sous-développement durable », tel que l'évoquait Côté au début des années 1990, force est d'admettre que les inégalités économiques, en raison de la diversité du territoire québécois, restent appréciables.

Tableau 2
Localités dont le taux d'activité a été inférieur à la moyenne provinciale en 1991 et en 2001 par catégories de milieux

	1991		2001		1991-2001	
Catégories de milieux/Indicateurs	**n**	**%**	**n**	**%**	**n**	**%**
Typologie du ministère des Affaires municipales et des Régions						
Localités en restructuration	101	49,8	189	93,1	88	87,1
Localités stables	157	41,0	238	66,9	81	51,6
Localités dynamiques	124	38,0	92	28,2	–32	–25,8
Localités très dynamiques	33	49,2	11	16,4	–22	–66,7
Typologie des strates de taille démographique						
Localités de 0 à 499 habitants	115	45,8	166	66,1	51	44,3
Localités de 500 à 999 habitants	144	44,7	184	57,1	40	27,8
Localités de 1 000 à 1 499 habitants	73	39,2	101	54,3	28	38,4
Localités de 1 500 à 1 999 habitants	51	41,8	56	45,9	5	9,8
Localités de 2 000 à 2 499 habitants	32	45,1	23	32,4	–9	–28,1
Milieu rural	**415**	**43,6**	**529**	**55,6**	**114**	**27,5**
Milieu urbain	**210**	**54,7**	**109**	**28,4**	**–101**	**–48,1**

Source : Statistique Canada. Recensements de 1991 et de 2001.

2. LES NIVEAUX DE REVENUS

2.1. Le revenu familial moyen

En 2001, le revenu moyen des familles québécoises s'établissait à 50 800$. Il s'agit d'une augmentation de 127 % par rapport à 1991. Le portrait global de l'ensemble du Québec masque toutefois une réalité beaucoup plus difficile que vivent certains milieux. De façon générale, nous constatons, à la figure 3, que les régions périphériques possèdent, tant pour 2001 que pour 1991, les plus bas niveaux de revenus. Quelques régions dites intermédiaires se distinguent également par un revenu familial moyen inférieur à celui de la province. Parmi le peloton de queue figurent le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie. En considérant celui du Québec, le

[18.117.196.184] Project MUSE (2024-04-25 06:37 GMT)

Figure 3
Revenu familial moyen des différentes régions administratives du Québec en 1991 et en 2001

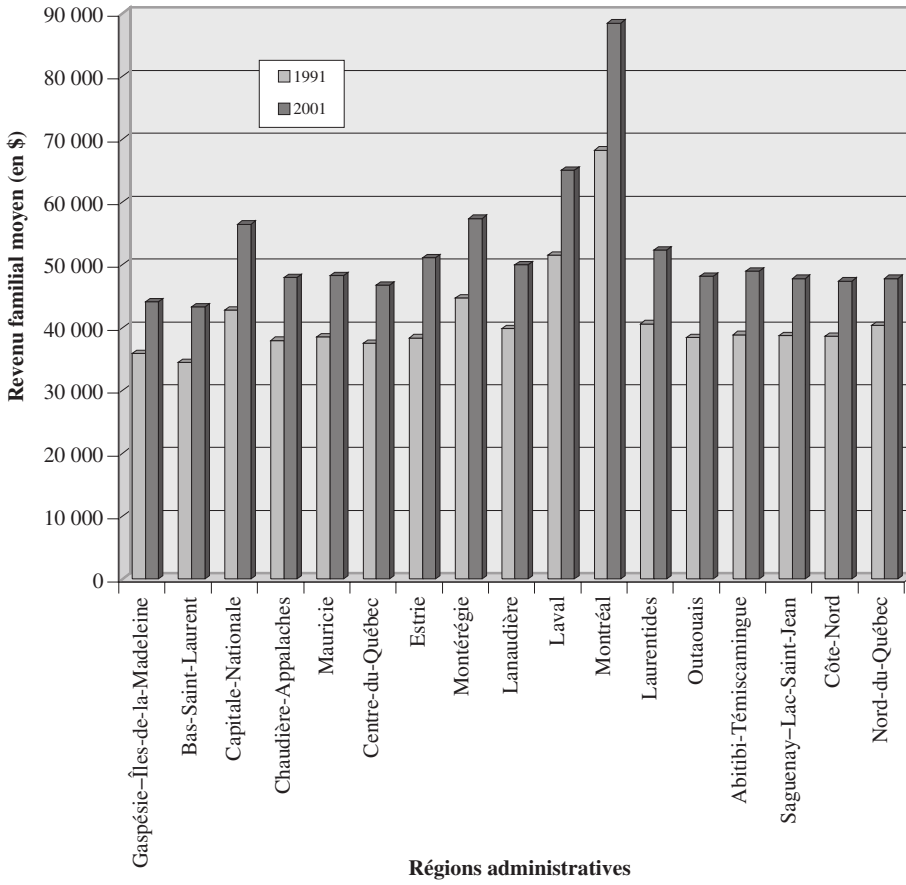

Source : Statistique Canada. Recensements de 1991 et de 2001.

revenu moyen des familles de ces deux régions a régressé de 2,9 points entre 1991 et 2001 dans le cas du Bas-Saint-Laurent, et de 0,9 point dans celui de la Gaspésie (figure 4). Pour sa part, le nord de la province affiche, à ce chapitre, la diminution la plus importante. En fait, seulement cinq municipalités du Nord-du-Québec avaient, en 2001, un niveau de revenu qui dépassait celui de la province. C'est quatre entités de moins qu'en 1991, autant de symptômes qui témoignent de profondes inégalités entre les communautés autochtones et la population allogène. Sept autres

Figure 4
Évolution du revenu moyen des familles des différentes régions administratives du Québec en pourcentage du revenu québécois

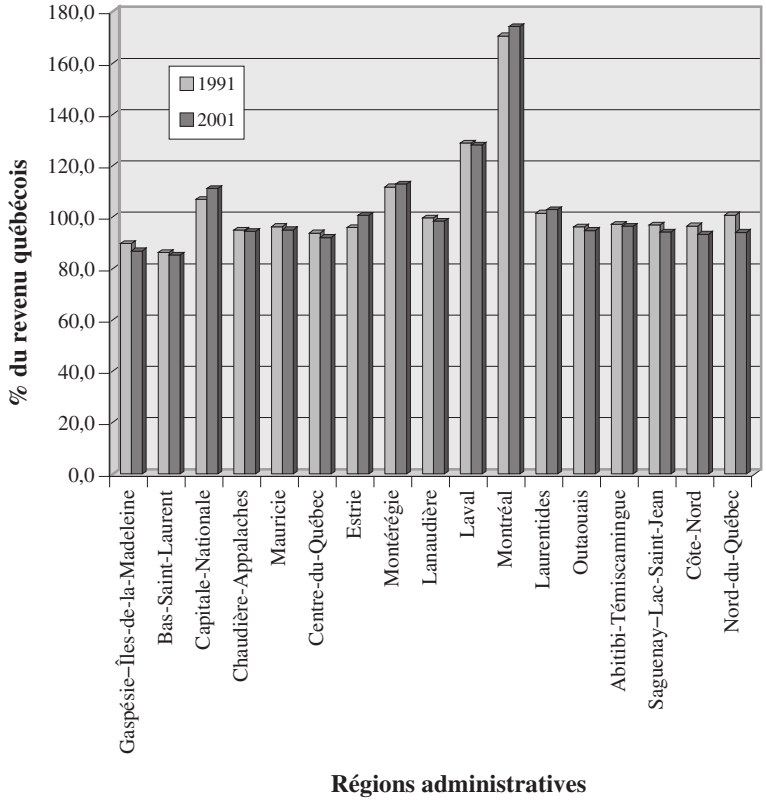

Source : Statistique Canada. Recensements de 1991 et de 2001.

régions sont également concernées par un tel glissement, soit la Côte-Nord, le Saguenay–Lac-Saint-Jean, l'Outaouais, Lanaudière, le Centre-du-Québec, la Mauricie et Chaudière-Appalaches. On note également une accentuation des inégalités entre la région la plus riche, en l'occurrence Montréal, et celle la plus pauvre, le Bas-Saint-Laurent, au cours de cette même période. En 1991, cet écart s'établissait à 84,5 %, comparativement à 88,9 % en 2001. Un tel élargissement reflète la présence affirmée de la dichotomie centre/périphérie dans le paysage géographique québécois. Un autre signe tangible de la prégnance de cette dichotomie tient du fait que seulement cinq entités administratives, exclusivement des régions

centrales, se sont caractérisées par une évolution positive, entre 1991 et 2001, de leur revenu familial moyen par rapport à celui du Québec. Bref, comme le signale Coulombe dans ses travaux, les inégalités en matière de revenu ont certes considérablement diminué depuis la Deuxième Guerre mondiale, mais elles demeurent toujours bien présentes à l'échelle régionale.

Les disparités de revenus deviennent beaucoup plus significatives quand nous les analysons sur la base des municipalités. Leur examen fournit une meilleure compréhension du phénomène en permettant d'identifier certains facteurs explicatifs liés au dynamisme ou à la fragilité des milieux concernés, notamment des localités rurales. Ces dernières, tel qu'en témoigne le tableau 3, ont un revenu beaucoup plus faible comparativement à celui des villes. Nous y observons aussi qu'une relation semble s'établir entre, d'une part, la situation socioéconomique d'une localité et son niveau de revenu et, d'autre part, entre celui-ci et la taille démographique. Bien que la progression soit constante, chacune des catégories comporte quasiment autant d'exceptions que de cas généraux. De plus, le coefficient de corrélation entre ces deux dernières variables est tellement faible (0,109) que leur lien, qui pourrait apparaître évident au départ, est en réalité loin de l'être[4]. Néanmoins, il se dessine une relation associative entre démographie et niveau de revenu. Soulignons, à titre d'exemple, que la taille moyenne des 10 municipalités les plus riches du Québec s'établissait à 13 054 habitants, alors que celle des 10 plus pauvres n'était que de 602 personnes. En fait, la distribution spatiale des niveaux de revenu se calque davantage sur l'ensemble des caractéristiques relatives à la structure de peuplement et à la nature de l'économie locale que sur la seule composante démographique, même si celle-ci peut parfois paraître significative. L'une de ces caractéristiques concerne notamment la proximité par rapport à un centre urbain, dont l'influence sur les niveaux de revenu et les taux d'emploi est indéniable. Dès lors, nous observons l'existence d'une corrélation statistiquement très significative (–0,89) entre le revenu familial moyen d'une localité et le pourcentage d'individus occupant un emploi au sein du secteur tertiaire. En corollaire, les municipalités dont la base économique se tourne vers l'extraction ou la première transformation des ressources sont davantage soumises aux aléas de la conjoncture économique mondiale, ce qui n'est pas sans effet sur la variation de leur niveau de revenu. Enfin, une autre

4. Par exemple, en 2001, Senneville, qui se situe en banlieue de Montréal, était, eu égard à son revenu familial moyen, la troisième municipalité la plus riche de la province, alors que sa population ne faisait que 970 habitants. À l'opposé, le revenu moyen des familles de Betsiamites, une localité de 2 288 habitants de la Haute-Côte-Nord, ne correspondait qu'à 58 % de celui de la province. Des cas semblables s'appliquent également pour 1991.

Tableau 3

Évolution du revenu familial moyen par rapport à la moyenne québécoise, par catégories de milieux, au Québec, entre 1991 et 2001

	Revenu familial moyen (en $)			% par rapport à la moyenne québécoise		
Catégories de milieux/Indicateurs	**1991**	**2001**	**1991-2001**	**1991**	**2001**	**1991-2001**
Milieu rural	**37 238**	**47 239**	**126,9**	**93,1**	**93,0**	**–0,1**
Typologie du ministère des Affaires municipales et des Régions						
Milieux en restructuration	31 498	39 129	124,2	78,7	77,0	–1,7
Localités stables	35 787	45 051	125,9	89,5	88,7	0,8
Localités dynamiques	39 972	51 168	128,0	99,9	100,7	0,8
Localités très dynamiques	48 765	62 871	128,9	121,9	128,8	6,9
Typologie des strates de taille démographique						
Localités de 0 à 499 habitants	34 462	43 541	126,3	86,2	85,7	–0,5
Localités de 500 à 999 habitants	36 419	46 536	127,8	91,0	91,6	0,6
Localités de 1 000 à 1 499 habitants	38 641	48 557	125,7	96,6	95,6	–1,0
Localités de 1 500 à 1 999 habitants	38 973	49 771	127,7	97,4	98,0	0,6
Localités de 2 000 à 2 499 habitants	41 690	52 414	125,7	104,2	103,2	–1,0
Milieu urbain	**46 385**	**59 014**	**127,2**	**116,0**	**116,2**	**0,2**
LE QUÉBEC	**40 001**	**50 800**	**127,0**	**100,0**	**100,0**	**–**

Source : Statistique Canada. Recensements de 1991 et de 2001.

constatation qui se dégage du tableau 3 tient du fait que le revenu des milieux urbain et rural a évolué sensiblement au même rythme que celui de la province. Les différences entre les diverses catégories de localités ne sont effectivement pas très significatives.

Les disparités se manifestent avec plus d'envergure en comparant, pour diverses catégories de localités, l'évolution de leur niveau de revenu par rapport à la moyenne provinciale. Suivant cette approche, nous constatons que le revenu moyen des familles au sein des milieux en restructuration ne correspondait qu'à 77 % de celui de la province en 2001, comparativement à 78,7 % en 1991. À l'opposé, la situation économique des familles résidant au sein des localités dynamiques s'est considérablement améliorée, puisque leur niveau de revenu équivalait à 128,8 % de celui de la province en 2001, comparativement à 121,9 % en 1991. Pareille constatation révèle indubitablement une amplification des inégalités au sein de l'espace rural québécois. Par ailleurs, ainsi que le révèle le tableau 3, l'identification d'une relation causale entre l'évolution du niveau de revenu par rapport à la moyenne provinciale et la taille démographique est moins évidente. À cet égard, seulement deux catégories de localités sont concernées par une amélioration de leur situation.

De même, l'examen des localités dont le revenu familial moyen était inférieur à la moyenne provinciale au cours de nos deux années de référence s'avère fort utile afin d'identifier les principaux changements observés dans la configuration des inégalités. Comme en témoigne le tableau 4, les villes, autant que certains milieux ruraux, ont été affectées par l'accentuation des disparités de revenu au cours de la période 1991-2001. Tandis qu'en 1991, 97 agglomérations urbaines disposaient d'un revenu inférieur à celui du Québec, on en dénombrait sept de plus en 2001. Même si, globalement, les milieux ruraux apparaissent mieux en point, nous remarquons que leur situation diffère considérablement d'une catégorie de localités à l'autre. Ainsi, en 2001, nous comptions davantage de petites municipalités et de milieux en restructuration dont le revenu moyen des familles était inférieur à celui de la province comparativement à ce que nous observions en 1991, ce qui laisse présager une dégradation de leur état de santé économique. À l'inverse, la situation des localités dynamiques s'est améliorée, confirmant ainsi la tendance vers l'élargissement des disparités territoriales entre les milieux ruraux les mieux nantis et ceux les plus fragiles. Mentionnons que Dugas dressait un constat similaire dans une analyse pancanadienne couvrant la période 1970-1980.

[18.117.196.184] Project MUSE (2024-04-25 06:37 GMT)

Tableau 4
Localités dont le revenu familial moyen a été inférieur à la moyenne provinciale en 1991 et en 2001 par catégories de milieux*

	1991		2001		1991-2001	
Catégories de milieux/Indicateurs	**n**	**%**	**n**	**%**	**n**	**%**
Typologie du ministère des Affaires municipales et des Régions						
Localités en restructuration	166	93,3	170	95,5	4	2,4
Localités stables	267	80,2	268	80,5	1	0,4
Localités dynamiques	168	52,8	159	50,3	–9	–5,4
Localités très dynamiques	8	13,3	8	13,3	0	0,0
Typologie des strates de taille démographique						
Localités de 0 à 499 habitants	137	73,3	143	76,5	6	4,4
Localités de 500 à 999 habitants	245	75,6	237	73,1	–8	–3,3
Localités de 1 000 à 1 499 habitants	118	63,4	121	65,0	3	2,5
Localités de 1 500 à 1 999 habitants	79	64,8	71	58,1	–8	–10,1
Localités de 2 000 à 2 499 habitants	30	42,3	33	46,5	3	10,0
Milieu rural	**609**	**68,5**	**605**	**68,1**	**–4**	**–0,7**
Milieu urbain	**97**	**25,3**	**104**	**27,1**	**7**	**7,2**

* Pour des raisons de confidentialité, Statistique Canada ne fournit pas les données concernant les revenus des municipalités de moins de 250 habitants. Afin de préserver l'uniformité de notre analyse et dans le but d'assurer la comparabilité des résultats qui en découlent, nous avons exclu les localités pour lesquelles cet indicateur n'était pas disponible pour l'une ou l'autre des deux années à l'étude, et ce, même si l'agence fédérale fournissait cette information pour un des deux recensements.

Source : Statistique Canada. Recensements de 1991 et de 2001.

Par ailleurs, si les disparités de revenu font apparaître des écarts beaucoup plus considérables entre localités que masque la dichotomie urbaine/rurale, cette tendance est encore plus accentuée lorsque nous examinons les changements survenus entre les localités possédant les niveaux de revenu les plus bas et celles détenant les revenus les plus élevés. En chiffres réels, la différence entre l'unité territoriale la plus pauvre et celle la plus riche est passée de 121 198$ en 1991 à 170 788$ en 2001. Néanmoins, en 2001, nous recensions 147 municipalités dont

le revenu moyen des familles était inférieur à 75 %[5] de celui de la province, comparativement à 131 en 1991. De celles-ci, 72 localités, dont la carte 4 présente la distribution géographique, figuraient à la fois parmi la liste de 1991 et celle de 2001. Parmi ces dernières, 25 ont empiré l'état de leur situation en 2001. Elles sont identifiées par leur toponyme sur cette même carte. De petite taille, 50 d'entre elles, soit 71,4 % du total, appartiennent à la catégorie des milieux en restructuration. Les autres correspondent essentiellement à des municipalités stables (18). On y retrouve aussi deux municipalités dynamiques et deux villes. Sur le plan géographique, elles se concentrent principalement dans le Bas-Saint-Laurent, qui en possède 29. Le reste occupe surtout la couronne sud de la région Chaudière-Appalaches et la Côte-Nord. De façon générale, ces milieux sont instables sur le plan démographique. Bien que 79 % de leur main-d'œuvre active soit affectée au secteur tertiaire, leur infrastructure de services est, à maints endroits, carrément déficiente. La sous-scolarisation est une autre manifestation de leur fragilité. Plus du tiers des individus qui les habitent n'ont pas complété leur 9e année et moins de 3 % de leur population possède un diplôme d'études universitaires. La précarité de leur situation se matérialise aussi par la structure de leur revenu, les transferts gouvernementaux accaparant 33,9 % du revenu total.

Au sommet de la hiérarchie, nous retrouvions, en 2001, 123 localités dont le niveau de revenu équivalait à 125 % ou plus de celui de la province. Elles représentent 10 entités de plus qu'en 1991. La carte 4 montre les 81 localités qui ont maintenu, tant pour 1991 que pour 2001, un revenu familial moyen supérieur à 125 % de celui de la province. Seulement 16 correspondent à des milieux ruraux. À noter que 53 de ces 81 entités se retrouvent dans la grande région de Montréal ou dans son territoire limitrophe. Plusieurs se distinguent par la qualité de leur potentiel biophysique. En 2001, le revenu moyen des familles s'établissait à 83 501$. Leur population a augmenté, en moyenne, de 3,9 % entre 1996 et 2001. Le secteur tertiaire compose 80 % de la structure occupationnelle locale. Seulement 8 % de leur population dépend des transferts gouvernementaux. Enfin, les détenteurs de diplômes universitaires représentent 24,6 % de la population totale.

Nous avons déjà mentionné qu'entre 1991 et 2001, le revenu moyen des familles québécoises avait connu une progression de 127 %. Près de la moitié des municipalités du Québec n'a pas suivi cette tendance générale. Certaines se sont même distinguées par une diminution de leur niveau de revenu. Au nombre de 56, elles sont représentées à la carte 5.

5. Bien que déterminé de façon arbitraire, un tel écart de 25 % par rapport à la province témoigne de différences réelles en termes de pouvoir d'achat et de niveau de vie.

Carte 4

Localités du Québec qui ont maintenu un niveau de revenu inférieur à 75 % et supérieur à 125 % de celui du Québec en 1991 et 2001

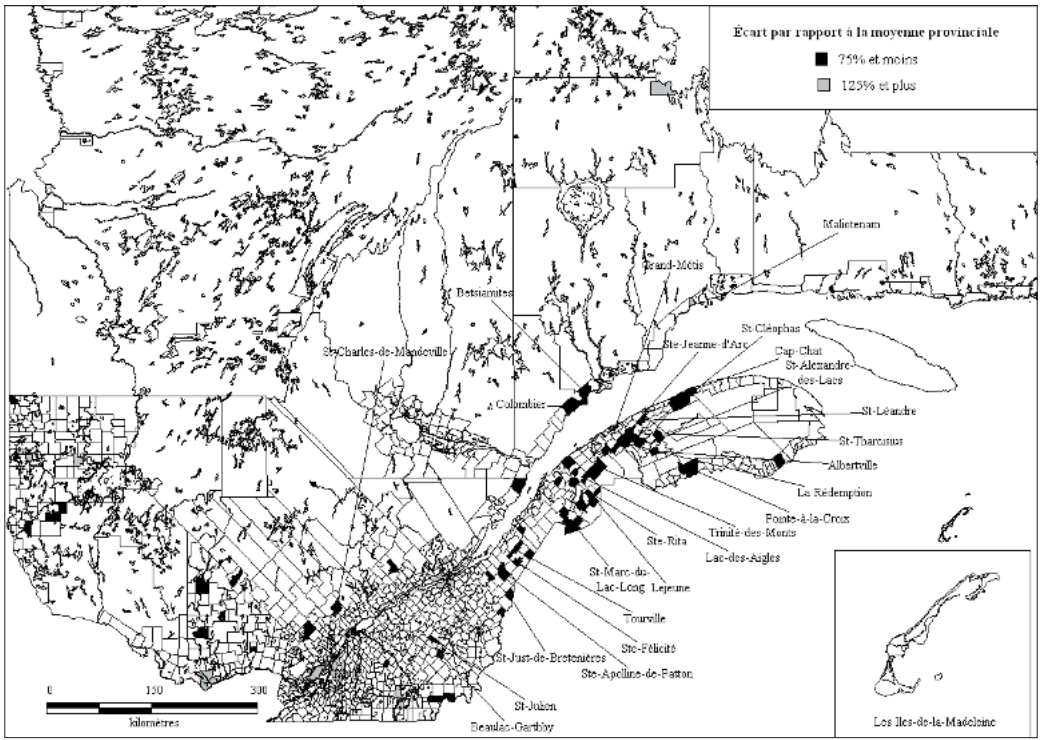

Source : Statistique Canada. Recensements de 1991 et de 2001. Cartographie : Majella Simard, Université de Moncton, 2008.

Carte 5

Localités dont le revenu moyen a diminué entre 1991 et 2001

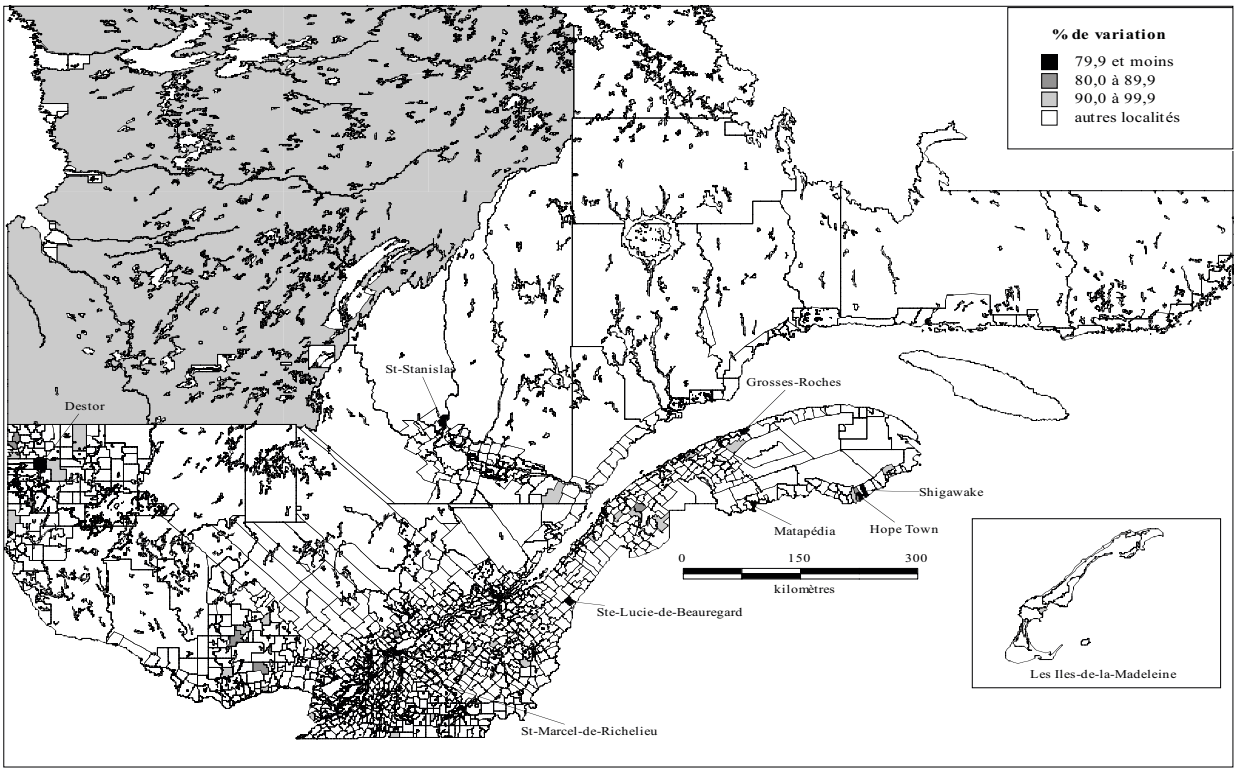

Source : Statistique Canada. Recensements de 1991 et de 2001. Cartographie : Majella Simard, Université de Moncton, 2008.

Les huit localités identifiées par leur toponyme correspondent aux milieux dont l'augmentation a été inférieure à 79,9 %. Paspébiac est la seule ville concernée par une évolution négative de son revenu familial moyen. Les localités stables (21) arrivent au premier rang, suivies des milieux en restructuration (17), des localités dynamiques (14) et très dynamiques (3). Bien qu'ils se situent de manière préférentielle au sein des régions périphériques du Québec, plusieurs de ces milieux se retrouvent en Montérégie, dans les Hautes-Laurentides, en Outaouais et dans le Centre-du-Québec, ce qui traduit bien l'extrême diversité du monde rural. Ce groupe est effectivement très hétérogène, si bien qu'il est malaisé d'identifier quelques éléments de caractérisation que ce soit. Certaines localités ont une structure d'emplois axés sur le tourisme ou la foresterie. D'autres ont une économie beaucoup mieux structurée qui gravite autour des services. Là, les disparités de revenu semblent indifférentes au milieu physique alors qu'ici, il apparaît comme un des principaux facteurs d'inégalité. En fait, l'appauvrissement de ces milieux semble davantage attribuable à des facteurs d'ordre conjoncturel plutôt qu'à des tendances structurelles lourdes liées à leur démographie ou à la nature de leur économie.

2.2. Les transferts gouvernementaux

En 2001, la part du revenu perçu sous la forme de transferts gouvernementaux représentait 13,9 % du revenu total des familles québécoises (tableau 5). Il s'inscrivait dans une fourchette oscillant entre 1,8 % dans le cas de Fermont et 53,8 % pour celui de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine. Il s'agit par ailleurs d'un écart moins considérable comparativement à la situation de 1991, où Fermont se distinguait toujours par une situation de plein emploi, alors que La Romaine, sur la Côte-Nord, détenait la proportion la plus élevée (67,1 %). Bien que l'on observe une légère amélioration de cet indicateur à l'échelon de la province, ce n'est pas le cas de toutes les régions administratives et encore moins de toutes les localités. De fait, peu importe l'échelle géographique considérée, de profondes inégalités persistent en cette matière. Celles-ci sont imputables à la fois à des facteurs structurels liés notamment à la nature de l'économie et aux diverses caractéristiques de la structure de peuplement, mais aussi à des causes d'ordre conjoncturel. À cet égard, la proportion du revenu provenant de transferts gouvernementaux passe pratiquement du simple au double entre la région de Montréal et celle de la Gaspésie (figure 5). Il est supérieur à 20 % dans toutes les régions périphériques du Québec. L'économie des MRC de Pontiac et de Papineau, largement tributaire de l'exploitation des ressources naturelles, explique la présence de l'Outaouais au sein du peloton de queue. À l'exception du Nord-du-

[18.117.196.184] Project MUSE (2024-04-25 06:37 GMT)

Tableau 5
Évolution du revenu perçu sous la forme de transferts gouvernementaux, par catégories de milieux, au Québec, entre 1991 et 2001

	% des transferts gouvernementaux		
Catégories de milieux	**1991**	**2001**	**1991-2001**
Typologie du ministère des Affaires municipales et des Régions			
Milieux en restructuration	33,9	31,3	–2,6
Localités stables	24,1	23,2	–0,9
Localités dynamiques	17,5	17,2	–0,3
Localités très dynamiques	11,6	11,9	0,3
Typologie des strates de taille démographique			
Localités de 0 à 499 habitants	27,2	25,7	–1,5
Localités de 500 à 999 habitants	23,8	22,7	–1,1
Localités de 1 000 à 1 499 habitants	21,1	20,4	–0,7
Localités de 1 500 à 1 999 habitants	20,0	19,4	–0,6
Localités de 2 000 à 2 499 habitants	17,4	17,1	–0,3
Milieu rural	**22,9**	**21,9**	**–1,0**
Milieu urbain	**14,2**	**14,7**	**0,5**
LE QUÉBEC	**13,3**	**13,9**	**0,6**

Source : Statistique Canada. Recensements de 1991 et de 2001.

Québec, toutes les régions périphériques ont détérioré leur situation par rapport à 1991. C'est également le cas, quoique dans une moindre mesure, de l'Estrie, de Chaudière-Appalaches et des Laurentides.

Comparativement aux villes, une plus forte proportion du revenu provient, en milieu rural, de transferts gouvernementaux. À maints endroits, leurs activités économiques sont davantage sujettes aux soubresauts de la conjoncture économique. Leur dépendance est, par ailleurs, moins affirmée par rapport à ce qui prévalait en 1991, alors que c'est plutôt la situation inverse qui caractérisait les milieux ruraux. À ce titre, toutes les catégories de localités, à l'exception de celles considérées

Figure 5
Pourcentage du revenu perçu sous la forme de transferts gouvernementaux dans les différentes régions administratives du Québec en 1991 et 2001

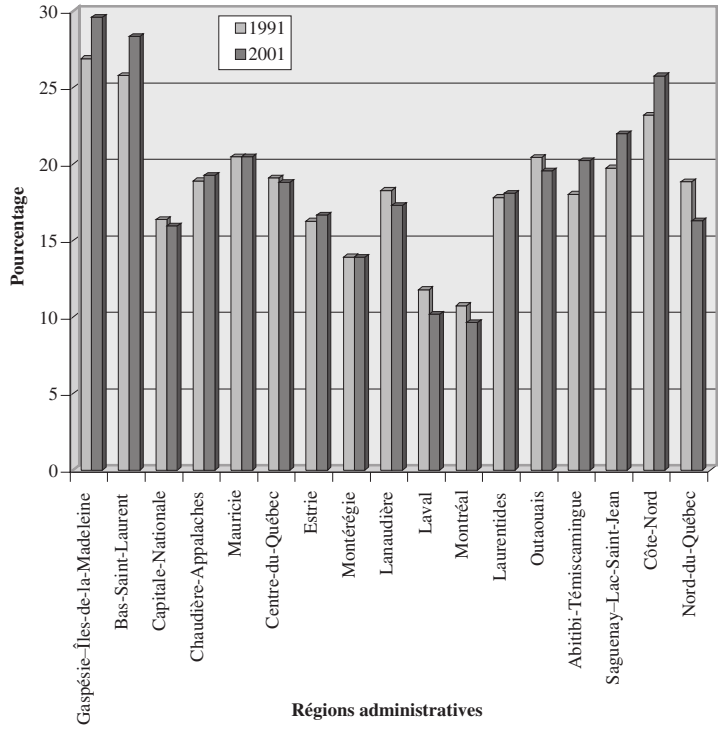

Source : Statistique Canada. Recensements de 1991 et de 2001.

comme dynamiques, ont amélioré leur position au cours de la période 1991-2001. Le tableau 5 fait apparaître une relation parfaitement linéaire entre, d'une part, la situation socioéconomique d'une municipalité et le pourcentage du revenu perçu sous la forme de transferts gouvernementaux et, d'autre part, entre cette dernière variable et la taille démographique des localités. Ainsi, plus une municipalité est fragile sur les plans économique et démographique, plus sa dépendance à l'égard des paiements de transferts est élevée. Parmi les 101 municipalités dont le pourcentage du revenu perçu sous la forme de transferts gouvernementaux était inférieur à 10 % en 2001, 74 correspondent à des milieux urbains. Les autres sont essentiellement formées de localités dynamiques et très

dynamiques. Deux exceptions confirment la règle. Il s'agit de Béthanie, dans la MRC d'Acton, et de Parent, dans celle du Haut-Saint-Maurice, qui appartiennent à la catégorie des municipalités stables.

Eu égard à cette même variable, les milieux à très forte dépendance sont aussi nettement moins nombreux en 2001 qu'en 1991. Par exemple, tandis que les paiements de transferts représentaient plus du tiers du revenu total au sein de 122 municipalités en 1991, ce n'était plus le cas que de 89 entités en 2001. Seulement trois villes devaient composer, tant en 1991 qu'en 2001, avec une proportion de transferts gouvernementaux supérieure à 33 %. Il s'agit de Cap-Chat, de Paspébiac et de Grande-Rivière. Ce n'est pas le fruit du hasard si ces trois agglomérations se retrouvent en Gaspésie, puisque les deux piliers de leur activité économique, à savoir le tourisme et la pêche, génèrent des emplois majoritairement saisonniers. Seulement 13 de ces 89 localités ont connu une évolution démographique positive entre 1996 et 2001. Le secteur tertiaire retient 82,2 % de leur main-d'œuvre active. Étant donné que ces milieux se situent loin des villes et que leur taille démographique moyenne n'atteint que 787 habitants, on peut présumer qu'il s'agit d'un secteur refuge pour des individus qui ne trouvent pas de place dans d'autres sphères d'activités économiques. Dans le même ordre d'idées, l'Est du Québec se démarque par une très forte concentration de localités dont le revenu perçu sous la forme de transferts gouvernementaux est très élevé. Qui plus est, ces localités ont tendance à former des blocs contigus, ce qui illustre bien l'ampleur de leurs problèmes. Par exemple, en 2001, 13 des 20 municipalités (soit 65 %) dont la proportion du revenu provenant de paiements de transferts était supérieure à 40 % se situaient dans cette région, comparativement à 31 sur 51 en 2001 (soit 61 %). Dès lors, même s'il y a eu une certaine amélioration en raison d'une conjoncture plutôt favorable et de mesures orientées vers la diversification économique, il n'en reste pas moins que plusieurs municipalités du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie se distinguent par de criantes disparités sur le plan du revenu par rapport aux autres localités du Québec.

CONCLUSION

Au terme de cette analyse, nous prenons conscience que la lutte aux disparités économiques représente un défi de taille au développement du Québec. La période que nous avons retenue a peut-être le défaut d'offrir, dans une perspective évolutive, une vision réductrice de la réalité, mais elle s'est avérée suffisante pour caractériser l'état et l'étendue de ces inégalités. Idéalement, il y aurait lieu de considérer au moins quatre décennies et d'examiner individuellement la trajectoire de chacune des localités

afin de suivre leur évolution, cela dans le but de mieux cerner la structure et les diverses formes de disparités. En outre, force est d'admettre que notre analyse n'est qu'un pâle reflet de l'ensemble de la question concernant les inégalités de développement. Néanmoins, elle permet de dégager certains constats, voire quelques tendances dominantes.

Les écarts qui persistent, tant au chapitre de l'emploi qu'à celui des niveaux de revenu, entre les diverses portions du territoire québécois sont symptomatiques des profonds déséquilibres qui, en dépit de l'application de certaines mesures correctionnelles, continuent à se manifester. Sur le plan géographique, les disparités s'observent avec plus d'acuité au sein des régions périphériques du Québec et plus particulièrement dans les localités éloignées des principaux centres urbains. De tous les facteurs qui déterminent la dynamique spatiale des disparités, la question de l'emploi apparaît la plus déterminante. Or, une constatation pour le moins surprenante que révèle notre analyse concerne le fait que la création d'emplois, en valeur relative, s'est manifestée avec plus de vigueur en milieu rural au cours de la période 1991-2001. En même temps, de nombreuses localités, particulièrement celles de petite taille et éloignées des villes, tirent toujours de l'arrière en ce qui concerne l'évolution de leur niveau de revenu. En outre, nous avons observé que les écarts économiques entre les diverses localités du Québec sont le résultat de l'accentuation d'un clivage urbain/rural, lequel constitue toujours un important facteur structurel de différenciation dans la formation des disparités. Les divers éléments de la structure spatiale influent aussi, à différents niveaux, sur l'évolution des inégalités territoriales et, par conséquent, sur la vie socioéconomique et relationnelle. À cet égard, la polarisation des centres urbains, laquelle est directement fonction de leur taille démographique et de leur niveau d'équipement, exerce un effet indéniable sur la composition de la structure occupationnelle, la création d'emplois, le bilan démographique et les niveaux de revenus. Bien qu'il soit hasardeux d'établir une relation causale entre la démographie et l'aggravation des disparités économiques, nous constatons que les milieux où ces inégalités sont les plus criantes sont, dans bien des cas, aux prises avec des problèmes de dépeuplement.

Il est à espérer que cette humble contribution puisse guider les décideurs publics afin qu'ils soient en mesure de mieux cibler leurs interventions en matière d'aménagement du territoire et de développement régional. Les résultats de notre analyse amplifient l'importance de revoir les politiques visant la réduction des inégalités territoriales au Québec et d'envisager cette problématique en accordant une place déterminante aux causes d'ordre structurel, notamment à celles liées à la structure de peuplement. Certes, il serait utopique de vouloir éliminer complètement

les disparités territoriales. Par ailleurs, force est de reconnaître que leur persistance représente une entrave majeure au développement. En outre, selon certains économistes, dont Proulx et Coulombe, elles suscitent aussi des problèmes majeurs en termes de gouvernance, de planification territoriale et de gestion de la politique économique. Dans ce contexte, l'implication de l'État est cruciale. Elle nécessite des actions volontaristes orientées vers la réduction des carences structurelles qui affectent bon nombre de petites localités rurales et de villes mono-industrielles. Pour l'heure, ces carences annihilent les interventions menées par les acteurs locaux et régionaux dans leurs efforts de développement. Parmi les principales actions à préconiser, mentionnons le renforcement des centres de services qui, à bien des endroits, exercent un rôle structurant au sein de l'économie régionale. La création d'emplois, le maintien des services de proximité, la modulation des programmes gouvernementaux aux spécificités des milieux périphériques sont autant de stratégies à mettre en œuvre dans le cadre d'une véritable politique de développement régional dont la justice sociale, l'égalité politique et l'équité territoriale représentent les principales prémisses.

BIBLIOGRAPHIE

Benko, Georges (1998). *La science régionale*, Paris, Presses universitaires de France, 126 p., coll. « Que sais-je ? ».

Binet, Claire (2006). « Une lecture plurielle de la ruralité : vers une caractérisation différenciée des populations rurales du Québec », dans Martin Simard *et al.* (dir.), *Inégalités, démocratie et développement. Des enjeux pour la gouvernance des territoires locaux et régionaux,* Rimouski, Éditions du GRIDEQ, p.11-26.

Bourguignon, François et Christian Morrisson (1999). *The size distribution of income among world citizens : 1820-1990*, DELTA. Miméo.

Conseil des Affaires sociales (1989). *Deux Québec en un. Rapport sur le développement*, Boucherville, Gaëtan Morin éditeur, 124 p.

Côté, Charles (1991). *La désintégration des régions. Le sous-développement durable au Québec*, Montréal, Éditions JLC, 261 p.

Coulombe, Serge (1997). *Les disparités régionales au Canada : diagnostic, tendances et leçons pour la politique économique*, Ottawa, Université d'Ottawa, document de travail nº 8, 30 p.

Coulombe, Serge et Frank C. Lee (1993). « Regional Economic Disparities in Canada », *Cahier de recherche* nº 9317E, Ottawa, Département de science économique, Université d'Ottawa.

Coulombe, Serge et Frank C. Lee (1995). « Convergence Across Canadian Provinces 1961 to 1991 », *Revue canadienne d'économique*, vol. 28, p. 886-898.

Coulombe, Serge et Frank C. Lee (1996). *Évolution à long terme de la convergence régionale au Canada*, Ottawa, Industrie Canada, document de travail nº 11.

Dauphiné, André (1999). « Une théorie des disparités géographiques », *Revue d'économie régionale et urbaine*, nº 5, p. 899-914.

Dugas, Clermont (1988). *Disparités socio-économiques au Canada*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 263 p.

Dugas, Clermont (1990). « Les disparités de revenus dans l'Est du Québec », dans Bernard Hétu (dir.), *L'Est du Québec : Études géographiques*, Rimouski, Université du Québec à Rimouski, Module de géographie, p. 53-66.

Giradon, Jean (2006). *Politiques d'aménagement du territoire*, Paris, Éditions Ellipses, coll. « Mise au point », 237 p.

Milanovic, Branko, *Half a World : Regional inequality in five great federations*, < ideas.repec.org/e/pmi.44.html >.

Polèse, Mario, Richard Shearmur, Pierre-Marcel Desjardins et Marc Johnson (2002). *La périphérie face à l'économie du savoir. La dynamique spatiale de l'économie canadienne et l'avenir des régions non métropolitaines du Québec et des provinces de l'Atlantique*, Québec, INRS-Urbanisation, Culture et Société, Institut canadien de recherche sur le développement régional, coll. « Régions et économie du savoir », 233 p.

Proulx, Marc-Urbain (2002). *L'économie des territoires au Québec. Aménagement, gestion, développement*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 364 p.

Simard, Majella (2004). « Le Bas-Saint-Laurent : une région fragile au développement inégal. Quelques réflexions sur la persistance des disparités régionales », *L'Action nationale,* vol. 94, nº 4 (avril), p. 52-113.

Simard, Martin *et al.* (dir.) (2006). *Inégalités, démocratie et développement. Des enjeux pour la gouvernance des territoires locaux et régionaux*, Rimouski, Éditions du GRIDEQ, 404 p.